

INSTITUT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA

Cours de formation d'agent de brevets

MODULE 1 – BREVETS : RÉDACTION ET POURSUITE

10 SEPTEMBRE > 17 DÉCEMBRE

2007



Objectifs

Ce cours pratique de niveau avancé traite de la rédaction et la poursuite des demandes de brevets. Il vise à hausser le niveau de compétence des agents de brevets stagiaires au Canada et accroître les chances de succès à l'Examen d'agent de brevets.

Horaire du cours

SESSION INITIALE

10 - 12 septembre 2007

Toronto et Vancouver

Les sessions auront lieu simultanément dans les deux villes.

10 sept. > 9 h 00 - 17 h 00

11 sept. > 9 h 00 - 17 h 00

12 sept. > 9 h 00 - 12 h 30

FORMATION À DISTANCE

17 septembre - 17 décembre 2007

Clientèle

Agents de brevets en formation travaillant dans des cabinets d'avocats, des firmes d'agents de brevets, des sociétés et des bureaux de transfert technologique qui désirent approfondir leur expérience pratique.

Gestionnaires en propriété intellectuelle qui désirent mieux comprendre la procédure entourant les brevets.

Conditions préalables

Afin de pouvoir tirer pleinement profit du cours il est recommandé que les personnes qui s'y inscrivent :

- possèdent au moins une année de formation auprès d'un agent de brevets ou d'un avocat spécialisé en brevets
- aient participé à la préparation de demandes de brevets et de réponses au rapport du Bureau des brevets

Structure du cours

SESSION INITIALE

Une session initiale de 3 jours sera offerte dans le but d'exposer aux participants les principes de base entourant l'exercice de la profession d'agent de brevets au Canada et de discuter de l'Examen d'agent de brevets. Les sujets abordés incluront :

- > La première rencontre avec l'inventeur/client
- > Les parties d'une demande de brevet et leurs objets
- > Principes et approches à la rédaction des revendications
- > L'approche fonctionnelle et les règles formelles de rédaction des revendications
- > Rédaction des revendications — exemples et erreurs
- > La rédaction du mémoire descriptif
- > La poursuite de la demande et amendements
- > Analyse des lettres officielles/rapports d'examen
- > Parties et format de la réponse
- > Objections de forme
- > Objections relatives à l'anticipation et à l'évidence
- > Préparation à l'Examen d'agent de brevets

EXERCICES PRATIQUES

La session initiale sera suivie de 12 exercices pratiques, consistant en un exercice par semaine, pendant 12 semaines. Chaque exercice nécessitera approximativement 5 heures de travail. Les exercices seront transmis par courriel aux formateurs qui offriront par la suite une rétroaction détaillée.

FORUM DE DISCUSSION VIRTUEL

Les étudiants auront accès à un forum de discussion en ligne visant à stimuler l'échange de questions et d'idées. Les formateurs prendront part à la discussion.

PROGRAMME SUJET À MODIFICATIONS.

ATTESTATION DE FIN DE COURS

Les étudiants qui auront complété au moins 80% des exercices se verront remis une attestation de fin de cours.

